



Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2021

NEOBTPS SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2021 sous réserves d'incidents

NEOBTPS

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 120 allée du Mistral
ZA La Cigalière, 84250 LE THOR
515 083 426 RCS AVIGNON**

Par décision du 3 mai 2021, la société NEOTRAVAUX, SAS au capital de 41 170 € sise 120 Allée du Mistral ZA La Cigalière IV 84250 Le Thor RCS Avignon 450 134 242, associée unique de la société NEOBTPS, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite Société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition à la dissolution devant le Tribunal de commerce d'AVIGNON dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication.

POUR AVIS

La Présidente
3951108

Publié le 21/05/2021